

Fiche de poste  
**Ministère de la justice**  
**Direction des services judiciaires**

---

<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Juriste assistant placé auprès du procureur général de la Cour d'appel de Reims</b>
<b>Affectation :</b>	Ministère de la Justice <b>Direction des services judiciaires</b> Cour d'appel de Reims ou Tribunal de grande instance de Reims, Troyes, Châlons-en-Champagne ou Charleville-Mézières
<b>Localisation :</b>	<b>Cour d'appel de Reims, 201 rue des Capucins 51100 REIMS</b>
<b>Poste profilé :</b>	<b>Oui</b>

---

Le juriste assistant placé a vocation à être affecté à la cour d'appel et dans les parquets de Reims, Troyes, Châlons-en-Champagne et de Charleville-Mézières, en fonction des besoins des juridictions. Il apporte son concours aux magistrats auprès desquels il est affecté pour des missions ponctuelles ou longues pouvant aller de quelques semaines à plusieurs mois.

Le juriste assistant, en application de l'article L. 123-4 du code de l'organisation judiciaire, est nommé, à temps partiel ou complet, pour une durée maximale de trois années, renouvelable une fois. Il est tenu au secret professionnel et peut accéder aux dossiers de procédure pour l'exercice des tâches qui leur sont confiées.

Les personnes recrutées en qualité de juristes assistants pourront, sous condition d'âge et d'expérience professionnelle, bénéficier d'une voie d'accès à la magistrature dans le cadre d'un recrutement sur dossier. (article 18-1, 2° b) et c) de l'ordonnance du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature)

### **I – Missions et organisation :**

La Cour d'appel de Reims couvre le territoire d'une partie de l'ancienne région Champagne-Ardenne, qui s'étend de la frontière belge à la Bourgogne. Elle comprend quatre tribunaux de grande instance (Reims, Troyes, Châlons-en-Champagne et Charleville-Mézières), cinq tribunaux d'instance, cinq conseils de prud'hommes et quatre tribunaux de commerce, soit 140 magistrats (104 du siège et 36 du parquet) et 350 fonctionnaires. Le procureur général veille à l'application de la loi pénale dans toute l'étendue du ressort de la cour, il anime et coordonne l'action des procureurs de la République de son ressort.

#### **Mission générale du juriste assistant :**

Le juriste assistant soutient le magistrat du parquet général ou du parquet d'affectation en lui apportant une expertise dans les dossiers d'une particulière technicité tant sur le fond du droit que sur l'analyse juridique. Il travaille en étroite collaboration avec les magistrats et les agents du greffe pour concourir directement à la préparation des audiences par des recherches juridiques, des analyses juridiques et des synthèses de dossiers, ainsi que par la rédaction de notes ou de recherches.

### **II - Description du poste**

II – 1: Le contentieux spécifique à traiter :

- Dans les parquets des tribunaux de grande instance (TGI), le juriste assistant est chargé de traiter les dossiers ou contentieux qui lui seront confiés par le procureur de la République du TGI dans lequel il est affecté (assistance des magistrats dans les contentieux spécialisés tels que le contentieux commercial ou le parquet civil, recherches juridiques, formalisation de décisions type dans les contentieux de masse, détermination, sous le contrôle du magistrat, des priorités de traitement des affaires, préparation des audiences...).
- Au parquet général, le juriste assistant est chargé d'effectuer des recherches juridiques, il peut être amené à suivre, en liaison avec le magistrat concerné, les dossiers pénaux de droit commun comme ceux relevant de secteurs spécialisés (économique et financier, entraide pénale internationale...), les procédures civiles (notamment procédures collectives) et les pourvois en cassation. Il contribue à la préparation des audiences,

par des recherches de jurisprudence et de doctrine, sur les questions de droit pouvant se poser. Il rédige des analyses sur certaines composantes de la criminalité régionale pour assurer une meilleure coordination de l'action des parquets. Il est amené à rédiger des notes de synthèse sur les projets de réforme et sur la déclinaison des circulaires de la Chancellerie sur le plan régional.

II.-2 Les volumes de contentieux concernés dépendront de la juridiction d'affectation du juriste assistant. La présence d'un juriste assistant permet aux magistrats de se recentrer sur leur office, d'améliorer la qualité du traitement des procédures et de réduire les délais.

II – 3 : Localisation du poste et tâches à effectuer :

Rattaché fonctionnellement au magistrat responsable du service juridictionnel soutenu, le juriste assistant relève hiérarchiquement directement du procureur général. Sa gestion administrative est assurée par le service administratif régional (SAR) de la Cour d'appel.

Le juriste assistant placé auprès du Procureur général de la Cour d'appel a vocation à être affecté dans les juridictions du ressort de la Cour : les parquets de Reims, Troyes, Châlons-en-Champagne ou de Charleville-Mézières et au parquet général de la cour d'appel.

### III - Compétences requises :

Le juriste assistant devra, au moment de son recrutement :

- soit être titulaire d'un doctorat en droit
- soit justifier d'une formation juridique au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat **complétée par une expérience professionnelle dans le domaine juridique de deux ans** : assistant de justice , travail en cabinet d'avocat, chargé TD à l'université, juriste d'entreprise...

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
- Maîtrise de l'organisation judiciaire - Excellent niveau en droit - Spécialisations recherchées: <b>droit pénal, procédure pénale, procédure civile, droit pénal des affaires.</b>	- Maîtrise de l'outil Internet ou Intranet - Qualités d'analyse, de rédaction et de synthèse - Capacité à gérer les délais, les priorités et les contraintes	- Sens de l'organisation - Mobilité géographique - Discrétion - Adaptabilité, réactivité - Capacité à travailler en équipe - Capacité à rendre compte

### IV. Rémunération :

La rémunération du juriste assistant est fixée entre 25000 et 30 000€ euros annuels (brut)

### Renseignements et candidatures :

Mme Béatrice NEVEUX  
Substitut général chargé du secrétariat général  
Tel : 03 51 08 40 40  
Mail : [sg.pg.ca-reims@justice.fr](mailto:sg.pg.ca-reims@justice.fr)